

Si ces constatations peuvent sembler évidentes aux sociétés qui ont continuellement à relever le défi de se placer dans une économie mondiale et y soutenir une concurrence internationale, elles ne représentent pas moins un changement énorme dans la perception traditionnelle de l'investissement étranger par les pouvoirs canadiens.

Ce changement s'accompagne de deux impératifs stratégiques. Tout d'abord, nous en sommes venus à admettre que la principale difficulté pour le Canada dans les années 1990 réside non pas dans le mode de sélection de l'investissement étranger, mais dans la façon de l'attirer face aux concurrents. Le fait est que l'investissement est une tarte d'une grosseur bien finie et que de plus en plus de pays en réclament une pointe.

Le Canada affronte une concurrence grandissante dans la recherche des investissements étrangers directs, non du simple fait de la prise de conscience dans le monde entier des possibilités d'emploi et de technologies qu'ils peuvent ouvrir, mais aussi de ce que des économies dynamiques en Asie, en Amérique latine et en Europe centrale et orientale sont devenues des pôles si attirants pour les investisseurs. Bien sûr, certains secteurs et certaines institutions clés devront toujours rester aux mains des Canadiens, mais il est aussi clair que de plus en plus, le rôle du gouvernement sera de faciliter l'entrée de capitaux étrangers ici et non de l'entraver.

C'est principalement en raison de cette évolution de la situation que le sévère processus d'examen de l'investissement étranger prescrit par la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, ou la LEIE, a été remplacé vers le milieu des années 1980 par la Loi sur Investissement Canada. Aujourd'hui, l'objectif est de promouvoir la plupart des types d'investissements étrangers par le canal d'un programme dynamique vantant l'attrait du Canada comme pays d'investissement; cette tâche est d'autant plus déterminante que près de 9 000 autres juridictions de par le monde tentent de vendre les bons attributs qu'elles s'accordent aux milieux d'affaires internationaux.

Point encore plus fondamental, les décideurs sont de plus en plus sensibilisés à la nécessité de consolider les fondements économiques du Canada pour conserver et accroître l'investissement étranger, messages rapidement renforcés par tous les Moodies de ce monde, si ce n'est par les négociants en obligations apocryphes dans la vingtaine qui portent des bretelles rouges. Après tout, les sociétés ne décident pas d'investir dans un marché simplement parce que les conditions d'investissement sont avantageuses, mais parce qu'elles espèrent naturellement tirer un bon profit de leurs placements.

C'est pour cette raison que le Canada ne peut se contenter d'offrir seulement un régime de réglementation attrayant et